

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

In hymnis et canticis

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1942, tome 41, p. 165-172

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

In hymnis et canticis

Les scholistes de notre Abbatale savent avec joie qu'ils poursuivent une tradition. Au VI^e siècle déjà, le roi Sigismond de Bourgogne, en restaurant la vie religieuse de notre monastère, y organisait cette fameuse « Laus perennis » dont s'acquittaient, à tour de rôle, plusieurs groupes de chantres. Il est vraisemblable qu'on ne connaîtra jamais rien des mélodies sacrées que suggérait aux moines d'Agaune la glorification des Martyrs thébains, ni de la discipline « scolaire » qui devait être indispensable à l'étude de ce chant collectif. Pourtant, sa renommée suscitait à travers les contrées voisines de nombreuses imitations qui toutes voulaient se fonder « ad instar Agaunensium ». Le peuple lui-même qui avait entendu une fois cette psalmodie en subissait longtemps encore la douce fascination, témoin cette mère qui amena un jour son fils unique à Agaune pour qu'il fût préparé à la cléricature et consacré à la louange des Martyrs. S. Grégoire de Tours nous raconte que ce jeune homme, après avoir acquis au monastère la science des lettres sacrées, chantait depuis peu de temps avec les moines, lorsqu'il fut pris soudain d'une légère fièvre et mourut... On eût sans doute oublié cet incident de la vie quotidienne d'alors — et d'aujourd'hui peut-être ! — s'il n'avait été l'occasion d'un miracle demeuré célèbre. Montalembert, traduisant le vieil historien des Gaules, nous le raconte ainsi. « La mère du jeune moine vint l'ensevelir, puis revint chaque jour gémir et pleurer sur sa tombe. Une nuit, elle vit en rêve S. Maurice qui voulut la consoler, mais elle répondait :

« Non, non, tant que je vivrai, toujours je pleurerai mon fils, mon unique enfant. — Mais, répliqua le Saint, il ne faut pas le pleurer comme s'il était mort : il est avec nous, il jouit de la vie éternelle, et demain, aux Matines du monastère, tu entendras sa voix parmi les chœurs des moines ; et non seulement demain, mais tous les jours et tant que tu vivras. » La mère se leva aussitôt et attendit avec impatience le premier coup des Matines pour courir à l'église. Le chantre ayant entonné le répons, lorsque les moines dans le chœur eurent repris l'antienne, la mère reconnut aussitôt la voix de son cher enfant. Elle rendit grâce à Dieu et, chaque jour, trompant ainsi sa douleur et sa maternelle tendresse, pendant le reste de sa vie, dès qu'elle s'approchait du chœur, elle entendait la voix de son fils bien-aimé se mêler à la douce et sainte harmonie du chant liturgique. »

C'était une coutume dans l'Eglise d'entourer de nombreux chants la célébration du sacrifice eucharistique. D'ailleurs, la veillée de prières qui précédait le culte se passait en lectures pieuses dont l'Écriture fournissait l'élément principal. Or, en recevant des Juifs les textes de la psalmodie, les chrétiens n'en dissocièrent point les mélodies qui les accompagnaient. Des traditions orales devaient çà et là rendre uniforme la manière de chanter, mais l'organisation strictement locale prévalut bientôt : on créa des écoles de chant, des maîtres doués imposaient leur autorité et évitaient ainsi aux offices de lamentables cacophonies. Les monuments du passé et en particulier l'épigraphie nous parlent maintes fois des chantres des églises. Une épitaphe romaine du II^e ou III^e siècle évoque déjà « la mémoire d'un homme chéri et estimé... formant tous les fidèles au chant des psaumes sacrés et à la lecture des saints livres... » Les siècles suivants surabondent de textes similaires. Chez nous, une inscription vénérable nous apprend que l'Abbé Hymnémode (*cujus nomen omen !*) « aidait ses moines à chanter... » et un texte fort ancien aussi nous découvre que le moine Probus d'Agaune était le grand inspirateur de la musique : « La grâce de Dieu l'aidait à vaincre son sommeil et à passer ses nuits au chœur où, de toute son âme, il dirigeait le chant des psaumes, pendant que vibraient doucement les lyres et les harpes... »



Luca della Robbia : Enfants chanteurs
(Cantoria de Santa Maria del Fiore, Florence)

Si les églises particulières cultivaient avec amour l'art du chant, l'église-mère de Rome se devait de donner à ses filiales, même en ce domaine, l'exemple le plus parfait. C'est ainsi que le Pape Grégoire le Grand vouera tous ses soins à la musique sacrée par la restauration de la « Schola cantorum ». C'était une école pontificale où les jeunes Romains qui le désiraient et s'y montraient aptes étaient initiés au chant tout en acquérant l'instruction complète des sept arts libéraux (le trivium : grammaire, rhétorique, dialectique, et le quadrivium : arithmétique, géométrie, astronomie et musique.) Quatre sous-diacres, appelés « paraphonistae » ou chefs de chant, dirigeaient les scholistes dont la longue formation durait neuf ans. L'excellence de cette école lui valut bientôt un rayonnement universel. S. Grégoire, qui avait composé pour elle « l'Antiphonaire », édition revue et corrigée des mélodies liturgiques déjà existantes et complétée de pièces nouvelles, en donne un exemplaire à S. Augustin de Cantorbéry et à ses compagnons qu'il envoyait à l'évangélisation de l'Angleterre. En traversant les Gaules, les missionnaires y avaient laissé les livres liturgiques romains qu'on copiait dans les monastères. S. Chrodegang de Metz (766), le vigoureux réformateur des chanoines, s'initia à Rome même à la liturgie et ne manqua pas d'en introduire les us et coutumes dans son diocèse. Plus tard en 790, deux scholistes romains, Petrus et Romanus, viennent au pays franc sur l'ordre du Pape Adrien I. Romanus séjourne à St-Gall où il initie les moines au chant grégorien et où il laisse un exemplaire, désormais célèbre, de l'Antiphonaire de S. Grégoire. Partout les maîtrises se multiplient et couvrent de gloire bien des abbayes, des cathédrales et même des cours royales. « Et c'est alors, a écrit tout récemment M. Alfred Colling (*Musique et Spiritualité*, Ed. Présences, p. 65), pendant quatre cents ans, l'épanouissement de cet art merveilleusement naïf, sincère, maladroit et fervent. L'âme y répand un parfum inépuisable ; la musique a trouvé ce sens expressif que l'antiquité grecque, trop éprise de logique formelle, lui avait refusé. Et une certaine pauvreté volontaire, à la S. François d'Assise, la baigne d'un tranquille mysticisme, d'une douce spiritualité. »

Pauvreté volontaire ! Pourrait-on décerner plus bel éloge

à nos mélodies grégoriennes, puisque l'austérité, la gravité, le dépouillement même constituent les qualités fondamentales de toute musique liturgique et, en premier lieu, de la musique grégorienne, à condition toutefois qu'une grâce exquise les tempère et leur permette d'atteindre plus facilement le chemin des cœurs ? Tel est d'ailleurs le but unique de nos efforts artistiques, du développement sans cesse accru et approfondi de la musique grégorienne. « C'est que le plain-chant, nous déclare Pie X, appartient en propre à l'église romaine ; elle l'a hérité des anciens Pères, le garde jalousement dans les manuscrits, le prescrit exclusivement en certaines parties de la liturgie. Ce chant, ordonne le même Pape, devra donc être largement restitué dans les fonctions du culte et tous tiendront fermement qu'une cérémonie ne perd rien de sa solennité, quand elle n'est accompagnée d'aucune autre musique que celle-là. » Serait-il possible de parler avec plus de clarté, de prendre position plus nette ? Et pourquoi situer cette musique grégorienne à un si haut rang, à cette première place ? C'est qu'elle n'existe que pour la prière, que pour nous unir à Dieu par l'oraison. Enlevez-la de ce contexte et vous ne la comprendrez plus. Abordez-la en profane, en musicien pur, avide d'émotions sensibles, ou bien vous la dénaturez, ou bien vous n'en saisissez que la façade, n'en atteindrez que les apparences. Au contraire, si vous assistez à quelque office avec les sentiments intérieurs que réclame l'acte sacré qu'on célèbre, écoutez alors les mélodies de plain-chant : vous en goûterez bientôt le charme subtil et savoureux et vous établirez sans peine qu'elles se rapportent au texte sacré comme si elles devaient le rendre plus facilement intelligible et qu'elles émanent de lui comme son complément indispensable. Elles inspireront à qui les écoute d'un cœur fervent des pensées que seules les paroles ne provoqueraient pas, car leur forme toute simple, linéaire, « à la manière d'un collier de perles », excite à la prière et ne peut distraire l'âme vers je ne sais quelles impressions qui l'éloigneraient peu à peu de Dieu. Oublier ce point de vue, c'est isoler le plain-chant de son rôle liturgique ; vouloir l'assimiler aux autres arts et en juger avec les mêmes critères, c'est le défigurer et le condamner d'avance au point de lui préférer

n'importe quelle autre musique, fût-ce la plus fade banalité.

Si le plain-chant est avant tout une prière, un moyen de sanctification, on peut se demander quelle place il occupe dans l'échelle des arts. Nous est-il imposé par une pure décision disciplinaire de l'Eglise, à la manière d'un jeûne musical... ou bien, en fait, recèle-t-il une supériorité esthétique véritable sur toute autre musique, y compris même le genre de Palestrina ? Notre réponse est affirmative certes, mais n'est-ce point préjudiciable à la polyphonie que poser pareil problème ? Loin de nous toute attitude intransigeante et injuste, tout jugement massif ! S. Paul admettait fort aisément qu'une étoile puisse différer d'une autre par sa clarté et n'en demeurer pas moins une étoile... Les splendides polyphonies qu'il nous est donné d'entendre dans nos églises appellent notre admiration enthousiaste. Elles nous traduisent les plus savantes inspirations, expriment les sentiments chrétiens les plus authentiques, mettent en valeur les talents humains les plus remarquables. Plus encore, elles alimentent la piété de nombreux fidèles et donnent à nos grandes fêtes le cachet traditionnel qu'on leur souhaite. Il n'en reste pas moins que l'art grégorien leur est supérieur en soi à cause de sa correspondance plus intime au beau chrétien. Or, le beau chrétien, qui trouve en Jésus-Christ, homme parfait et Dieu parfait, son exemplaire à jamais suffisant et inépuisable ne vit pleinement que s'il s'assimile à lui, s'il se modèle sur l'abaissement de Bethléem et le renoncement du Calvaire, ces deux pôles d'une existence ordonnée au sacrifice et pour cela tout imprégnée de gravité, même dans ses mystères de joie et de gloire. Les artistes chrétiens, ceux-là qui se sont formés à l'esprit de l'évangile, ont tout naturellement et comme d'instinct marqué leurs œuvres d'une certaine austérité, tant la leur suggéraient la contemplation de l'Homme-Dieu et la méditation des faiblesses humaines.

« Le beau, qu'il parle à l'œil ou charme l'oreille, s'il ne se tempère d'une discrète gravité devient vite une séduction, un appât pour nos mauvaises passions. Toutefois, hâtons-nous de le dire et de l'appliquer surtout au chant grégorien, cette réserve pleine de modestie, loin de nuire aux attraits de l'art est le secret même de ses grâces

les plus pures ; c'est elle qui lui permet d'être doux sans mollesse, suave sans fadeur, passionné et brûlant d'amour sans volupté ni sensualité. » Peut-être cette austérité, ce dépouillé de notre plain-chant nous contrariaient-ils quelquefois ? S'il en est ainsi, « demandons-nous si notre goût musical n'est pas un peu faussé par une éducation déviée de son vrai sens chrétien, comme le serait un estomac brûlé par les épices. Ayons le courage de nous rappeler que l'art véritable procède de l'idéal divin, de la grandeur même de Dieu, qu'il est sérieux comme le fut la vie de Jésus-Christ, et alors nous recouvrerons peu à peu et pour notre joie la fraîcheur de notre jugement. » Un géomètre ne mesure pas avec les mêmes moyens l'espace relativement étroit d'un jardin et les vastes étendues d'un canton ou d'un pays. Dans le premier cas, il lui suffira de la chaîne de l'arpenteur, tandis que dans le second il devra faire appel aux données de la plus savante mathématique. Il en va de même quand nous voulons apprécier notre musique d'église. Le plain-chant et la polyphonie, bien qu'ils doivent participer tous deux aux règles du beau, ne se confondent pas, ne se comparent pas et ne doivent pas être jugés avec les mêmes méthodes et les mêmes arguments. Il en résulterait de fâcheuses injustices. C'est ainsi que notre oreille habituée à la mesure, aux riches harmonies de la musique moderne, aux savants enchevêtrements des polyphonies de la Renaissance ne goûte pas, à une première audition, les mélodies grégoriennes, simples unissons au mouvement libre et insaisissable, tout mêlé parfois d'intervalles durs et presque barbares. Ces chants semblent insolites, plus étranges que beaux. Mais pour peu que nous demeurions attentifs et dociles, le cœur pénétré toujours du caractère rédempteur et donc sanglant de Jésus-Christ notre idéal, le rapport des paroles saintes et de la musique s'impose peu à peu à notre intelligence, une beauté toute nouvelle apparaît qui transfigure en noblesse, douceur et clarté ce qui n'était que gravité, rudesse et obscurité impénétrable... et impose ces mélodies comme l'expression la plus sublime de l'âme qui adore, remercie, supplie et implore son Dieu.

Aussi l'Eglise ne distingue-t-elle plus ce chant de sa prière officielle. Elle lui donne nettement sa faveur et

sa préférence, encourage de toutes ses forces la musique qui s'en inspire, condamne celle qui s'en éloigne, approuve, lors de nos solennités, les programmes de musique religieuse qui, à l'exemple des basiliques romaines, comportent un choix judicieux de pièces grégoriennes et modernes, sans exclure les unes aux dépens des autres. Il est un moment où l'âme est retenue dans ce filet de beauté où l'on veut qu'elle prie ; où elle ne distingue plus les chemins qui l'y ont conduite, heureuse d'être parvenue à Dieu par la voie royale du plain-chant, heureuse de s'en être approchée par la route noblement humaine de la polyphonie et des grandes orgues...

Nous ne doutons pas que ces quelques notes aideront nos scholistes, continuateurs des plus anciennes traditions, à toujours mieux aimer leur chant d'église, à lui vouer généreusement leur bonne volonté et leur enthousiasme, à ne pas lui refuser les sacrifices qu'il leur réclame. La marche vers l'idéal et les sommets de la beauté emprunte ce chemin montant dont parle le poète... mais qui, à la fin, nous mène à la paix et à la joie. Or, cette paix et cette joie ne rayonnent et ne transparaissent dans nos chants que pour louer Dieu, alimenter la piété des fidèles et aider peut-être à la conversion de quelque pécheur demeuré sans défense devant la séduction caressante d'une belle mélodie. « Combien j'ai pleuré sous la forte émotion de tes hymnes et de tes cantiques, mélodieuses voix de ton Eglise. Ces sons coulaient dans mes oreilles et par eux la vérité s'insinuait dans mon cœur et y enflammait des sentiments d'une piété ardente et mes larmes coulaient et ce me faisait du bien. » (S. Augustin, Conf. IX, 4)

D'ailleurs, pourrions-nous sans repentir poursuivre d'autres buts ? Que Dieu nous en épargne jusqu'à l'idée !

Georges REVAZ